



MAIS LA CGT OBTIENT DES COMPENSATIONS POUR LES COLLEGUES

Suite à notre premier message le 27 mars sur cette importante affaire, nous avons interpellé le Directeur Général Délégué Administratif de l'INRA le 7 avril pour lui demander de répondre aux questions posées par la CGT, et en particulier la compensation pour les collègues Gestionnaires (GU et GC) ainsi que pour les collègues Personnes Ressources de Proximité (PRP). Monsieur le DGA n'a pas daigné nous répondre.

Depuis, le PDG de l'INRA a reçu de nombreux messages des collègues en souffrance.

Nous avons donc décidé, en accord avec les autres organisations syndicales, de pousser l'affaire au comité technique d'hier 16 mai.

Voici l'intervention faite par la CGT :

« Monsieur le Président,

Nous recevons beaucoup de témoignages de nos collègues gestionnaires d'unités, directeurs d'unités, agents des services budgétaires financiers et comptables (SBFC) ou encore DSA qui, unanimement, condamnent l'inemployabilité de Géfi 2.0, les dysfonctionnements que cela entraîne pour la vie de toute la maison INRA, les conséquences graves pour les personnels en terme de santé, et déplorent la légèreté de la direction qui l'a mis en place à la va-vite, au risque de paralyser l'institut.

S'il en est besoin, nous pouvons faire le catalogue des dysfonctionnements. Mais vous les connaissez, puisque nous avons pris la peine de rapporter dans un message à tous les agents, une partie de ces témoignages, et que vous avez reçu une lettre ouverte massivement signée par les agents de Bordeaux à l'initiative de leurs GU. Que ce soit du côté Gestionnaires d'unités, ou du côté des agents des SBFC, tout le monde souffre, personne ne voit le bout du tunnel.

Au-delà du catalogue, nous estimons que c'est un autre mode de fonctionnement que vous avez mis en place.

Vous avez décidé que les DU deviennent des ordonnateurs secondaires (donc les GU par délégation), ceci alors même que l'outil n'est pas opérationnel et ne leur permet même pas de tenir une comptabilité analytique, pourtant obligatoire eu égard aux responsabilités qu'ils ou elles ont, comme tous les responsables de projets scientifiques qui doivent rendre des comptes à qui les finance. Et vous savez bien, hélas, que ce n'est pas l'INRA qui finance directement les projets scientifiques, ou si peu.

L'outil est « si bien conçu », que la double peine s'applique pour les unités car les 10% de frais de gestion sont prélevés sur des titres émis avant la note

de service 2015-67 qui les instaure, et en plus, leur encaissement peut générer une plus-value de recettes soumise au prélèvement supplémentaire de 25%. Déjà que les unités sont exsangues, c'est certain que ça ne va pas aider, et tout cela s'ajoute aux intérêts moratoires qu'il va bien falloir régler. Et où vont ces sommes ? Abonder l'enveloppe donnée au privé pour qu'il nous fournisse un outil très cher qui ne fonctionne pas ?

Ah oui vraiment, Géfi, c'est une idée de génie !

La marmite est au bord de l'explosion, Monsieur le Président. Et si vous ne le saviez pas, c'est soit parce qu'on vous l'a caché, soit parce que vous fermez les yeux.

Toujours est-il qu'au nom des personnels concernés, nous vous demandons

1 – Que les mesures immédiates soient prises pour stopper cette gabegie qui coûte très cher tant en finances qu'en heures perdues et en santé dégradée. Vous recommencez ce que vous, Direction, avez fait lors du passage à S2I finance en 2006. Faut-il vous rappeler tous les problèmes rencontrés à chaque fois que vous avez fait des choix sur des outils informatiques comme par exemple avec Mercure ?. A tout le moins, l'outil GéFi 2.0 doit être débarrassé des entraves qu'il pose aux responsables de programmes scientifiques, et doit être revu en prenant enfin en compte les avis des professionnels qui l'utilisent.

2 – Que l'ensemble des personnels concernés bénéficient de compensations pour toutes les heures supplémentaires qu'ils ont effectuées, même celles qui ont été écartées. Et nous estimons que c'est bien au-dessus des 2 jours demandés par les collègues de Bordeaux.

3 – Comme les signataires de Bordeaux vous le demandent, que vous embauchiez des GU en nombre

suffisant pour que dans chaque centre, une aide soit apportée aux gestionnaires pour résorber le retard accumulé et préparer la clôture de l'exercice.

4 – Comme la loi vous y contraint, que vous réunissiez un CCHST spécial sur cette question, comme des représentants au CCHST vous l'ont demandé par courrier le 24 mars dernier.

En conclusion, nous vous rappelons la conclusion du texte que nous avons publié le 27 mars, texte sur lequel nous avons interpellé M. Ronceray le 7 avril dernier, lui demandant réponse. Réponse qui ne nous a jamais été faite.

De votre réponse dépendra notre attitude dans ce CT.

Suite à cette interpellation CGT, reprise par les autres élus, **Monsieur le PDG de l'INRA a pris les engagements suivants devant le Comité Technique**, après avoir annoncé qu'il avait "retenu l'urgence et la grande sensibilité de cette situation". Nous les portons donc à la connaissance de tous les agents INRA.

- 1 - Etre dans un discours de vérité de transparence, avec volonté d'écoute
- 2 - Concrètement :
 - promesse d'un calendrier de règlement
 - appui des conférences en ligne qui commencent avec les PRP
 - Cela nécessite des renforts, d'où un transfert de crédit aux présidents de centre pour qu'ils renforcent les GU et GC, à charge pour le PC de voir en lien avec les GU et GC où cela est nécessaire, y compris sur la durée des CDD
- 3 - Les compensations pour PRP et GU et GC : majoration de la PPR pour les PRP et 2 journées de récupération pour les GU et GC à prendre avant la fin de l'année avec report possible en 2018 si pas possible. Nous avons demandé davantage, mais nous n'avons pas de réponse ferme, seulement que M. Manguin va voir avec la DRH ce qui est possible et communiquer aux DU ("sur la base de ce qui est explicable et raisonnable").
- 4 - La question passera en CCHSCT le 30 juin
- 5 - Les intérêts moratoires seront pris en charge par la Direction Générale. La totalité des crédits seront conservés voire reportés exceptionnellement en 2018. Le PDG fera un courrier général pour demander la prolongation de quelques mois des conventions pour pouvoir justifier des contrats qui s'achèvent sans avoir pu consommer les crédits afférents.

C'est un premier recul à mettre au compte de la mobilisation des agents de la plupart des centres. Nous invitons cependant tous nos collègues à rester vigilants et mobilisés sur cette question qui dégrade considérablement les conditions de travail.

Comme toujours, vous pouvez compter sur la CGT pour porter et défendre les personnels et leurs conditions de travail, loin des grands discours, et par des actes concrets.

Elections des représentants du personnel au CA de l'INRA

Vote par correspondance avant le 28 juin 2017



Pour la défense de la recherche publique et de l'INRA,
Pour la défense des droits et revendications de tous
les personnels,

***Votez, faites voter
pour les candidats CGT !***

Votez CGT : plus vous serez nombreux à voter CGT aux élections professionnelles et plus vous donnerez de poids à l'ensemble de ces revendications !